

Cursus "Droit/Droit des pays de la Common Law"

Par **lou27**, le **20/06/2013** à **13:15**

Bonjour à tous,

Je me présente, j'ai 18 ans j'ai eu mon bac ES l'année dernière et j'étais cette année en L1 AES et j'ai validé mon année sans problèmes (licence pas trop compliquée à mon goût, sans vouloir la dévaloriser, car les cours qui y sont dispensés sont intéressants), et les cours de droit m'ont vraiment plu, je souhaite approfondir cela et m'inscrire en L1 droit pour la rentrée 2013/2014.

Cependant, l'anglais étant devenu quasi-indispensable dans le secteur privé voire même public, je me tâte à choisir le parcours Droit/Droit des pays de la Common Law (70 heures d'anglais par semestre) filière dans laquelle l'anglais à le même coefficient que les deux matières majeures choisies, ou le parcours Droit classique et approfondir mes connaissances dans la vie politique, les institutions ou l'économie (matières mineure en parcours droit classique, que l'anglais remplace en parcours droit linguistique).

J'aurai voulu savoir si des étudiants avaient suivi ce parcours, et s'il pouvaient répondre à certaines de mes questions:

- L'anglais enseigné est-il de l'anglais plutôt littéraire classique, ou de l'anglais en rapport avec le cursus droit (termes juridiques ...etc) ?
- Apprend-on des bases de droit étranger ?
- Les cours sont-ils plutôt basé sur l'écrit ou sur l'oral ?
- Le parcours droit classique est-il mieux adapté en cas de concours ?
- Il y a t-il des examens oraux ?
- Est ce que beaucoup d'anglais tue l'anglais ? Car le volume horaire est assez impressionnant (70h pour un semestre) c'est largement supérieur au volume horaire en droit constitutionnel par exemple, et j'avoue avoir un peu peur d'être dégoûté rapidement.
- Et pour finir, apprend-on vraiment à parler anglais ou est ce que c'est toujours typé cours d'anglais lycée?

Si des étudiants ayant suivi ce cursus sont disponible pour me répondre, je les remercie déjà d'avance, et si d'autres étudiants peuvent apporter des réponses à mes questions, ou même

me donner leur avis, je suis curieux de savoir ce que vous pouvez m'apporter comme info :)

merci

Par **xaavier**, le **20/06/2013** à **14:50**

Bonjour,

Je n'ai pas suivi ce parcours. Les plaquettes de cours changent l'année prochaine. Mais concernant la partie anglais, il y avait des cours d'anglais mais aussi des cours de droit anglais.

Si tu m'envoies un message privé avec ton adresse mail ou ton facebook, je peux te mettre en contact avec quelqu'un qui est passé par ce parcours !